

Un projet par:

DÉFENSE ENVIRONNEMENTALE

L'ASSOCIATION CANADIENNE
DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

PollutionWatch
www.PollutionWatch.org

Jeudi 27 novembre 2008

Les communautés à faibles revenus sont plus à risque d'être exposées à des taux de pollution supérieurs

Une nouvelle étude examine les liens entre la pollution et la pauvreté dans le bassin des Grands Lacs et à Toronto

Toronto, ON – Les populations pauvres du bassin des Grands Lacs sont possiblement exposées à un taux plus élevé de pollution atmosphérique générée par les installations industrielles en place dans leur communauté. Voilà ce qu'affirme une nouvelle étude publiée aujourd'hui par l'Association canadienne du droit de l'environnement et Défense environnementale, par le truchement de leur projet concerté, PollutionWatch.

Selon une étude intitulée *An Examination of Pollution and Poverty in the Great Lakes Basin*, 37 communautés, appelées subdivisions de recensement et situées dans la région du bassin des Grands Lacs, affichent des taux de pauvreté élevés, égaux ou supérieurs à la moyenne nationale (11,8 %), ainsi que des forts taux de rejets de polluants toxiques (plus de 100 000 kg) émis dans l'air par les installations industrielles. En Ontario, les communautés identifiées sont, entre autres, Sault St. Marie, Espanola, Windsor, London, Hamilton et Toronto, alors qu'au Québec, ce sont notamment Montréal, Saint-Jean-sur-le-Richelieu, Trois-Rivières, Drummondville et Rouyn-Noranda. Pour une liste complète des communautés touchées, téléchargez le *Great Lakes Summary Fact Sheet* à partir du site Web de PollutionWatch, au www.PollutionWatch.org.

« Cette étude est l'une des premières au Canada à examiner la relation entre la pollution et la pauvreté dans le bassin des Grands Lacs. Elle démontre que de grandes quantités d'éléments polluants sont toujours rejetées dans l'atmosphère de cette région, que certaines zones ont des taux de pollutions plus élevés que d'autres, et que plusieurs régions font face à un double défi – un taux de rejets polluants et un taux de pauvreté élevés », témoigne Fe de Leon, chercheuse à l'Association canadienne du droit de l'environnement. « Les futures recherches et les décisions d'orientation qui ont pour but de réduire la pollution et la pauvreté dans le bassin des Grands Lacs doivent prendre en compte les résultats de cette étude. »

Dans le cadre de cette recherche, PollutionWatch a cartographié les données afférentes aux rejets de polluants dans l'air et aux principaux contaminants atmosphériques figurant dans l'Inventaire national des rejets de polluants (données de 2005), en plus des données de Statistique Canada sur le revenu (recensement de 2001). Cet exercice visait à déterminer si les régions du bassin des Grands Lacs affichant des taux de rejets atmosphériques élevés comportaient aussi des taux de pauvreté importants. Bien que certaines collectivités présentaient à la fois des taux de rejets de polluants élevés (c.-à-d. des polluants atmosphériques toxiques et des polluants figurant à la liste de principaux contaminants atmosphériques) et des taux importants de pauvreté, l'étude a révélé que certaines régions aux prises avec un fort taux de rejets étaient peu touchées par la pauvreté, alors que d'autres, très pauvres, subissaient peu de rejets.

L'étude s'est également penchée sur le rapport entre la pollution et la pauvreté à l'échelle des quartiers, dans la Ville de Toronto. Elle offre de l'information détaillée sur la nature de ce lien, à une échelle géographique beaucoup plus réduite. Dans la même veine, l'ensemble du bassin des Grands Lacs présente un profil semblable. À Toronto, les taux de rejets atmosphériques polluants provenant d'installations industrielles et les taux de pauvreté varient d'un quartier à l'autre, alors que certains quartiers font face à un double défi, notamment des taux de pauvreté et de pollution atmosphérique élevés. Au total, 17 quartiers torontois affichaient des taux de pauvreté égaux ou supérieurs à la moyenne nationale, ainsi que des taux

Défense environnementale [tél] 416 323-9521 [télé] 416 323-9301 [c] info@environmentaldefence.ca

L'association canadienne du droit de l'environnement [tél] 416 960-2284 [télé] 416 960-9392 [c] pollutionwatch@cela.ca

de rejets élevés (plus de 100 000 kg) pour ce qui est des polluants atmosphériques toxiques et des principaux contaminants atmosphériques.

« Dans certaines communautés, la pollution et la pauvreté produisent un mélange explosif qui entraîne des conséquences délétères sur la santé des personnes pauvres, lesquelles portent déjà le poids d'une santé fragilisée », affirme Jennifer Foulds, directrice des communications à Défense environnementale. « Le message à l'endroit des gouvernements est clair. Ils doivent travailler assidûment pour réduire la pollution et la pauvreté de façon significative, puisque les deux sont souvent étroitement liés. »

L'Association canadienne du droit de l'environnement et Défense environnementale recommandent les actions suivantes :

- Il faut multiplier les initiatives pour réduire et éliminer la pollution dans le bassin des Grands Lacs en mettant davantage l'accent sur la prévention de la pollution à tous les paliers de la société, notamment par le biais de stratégies pour diminuer l'utilisation de produits toxiques et du programme torontois de reddition de comptes, de divulgation et d'innovation en matière d'environnement.
- Tous les paliers gouvernementaux doivent officiellement reconnaître que la pollution peut influencer sur la santé mentale, physique et émotionnelle des gens et que les populations pauvres subissent en plus les effets de la pollution.
- De plus amples recherches doivent être menées par tous les paliers gouvernementaux, les chercheurs, les organisations de lutte à la pauvreté et les organismes environnementaux pour mieux cerner les effets sur les gens vivant dans des communautés pauvres et lourdement touchées par la pollution, sur le plan de la santé mentale, physique et émotionnelle. Les décideurs doivent intégrer ces résultats dans le processus d'élaboration de plans de lutte à la pauvreté.
- En consultation avec un large éventail de communautés, dont les organismes de lutte à la pauvreté, les organisations environnementales et le secteur de la santé, les gouvernements doivent créer un cadre de travail qui aura pour but de créer des politiques environnementales équitables et claires et qui intégrera concrètement dans les processus décisionnels touchant l'environnement les liens établis entre la pauvreté et la pollution (p. ex. des approbations environnementales, des approbations de normes, la gestion de substances toxiques, etc.). Le processus de choix de sites pour les installations et le processus de renouvellement de permis doivent tenir compte de la charge cumulative provenant de multiples sources dans le bassin atmosphérique.

Le document *An Examination of Pollution and Poverty in the Great Lakes Basin* ainsi que les fiches d'information individuelles présentant les résultats pour tout le bassin des Grands Lacs et Toronto sont disponibles sur le site Web de PollutionWatch. Vous pouvez les télécharger gratuitement au www.PollutionWatch.org.

PollutionWatch (www.PollutionWatch.org) est un projet mis sur pied conjointement par Défense environnementale Canada et l'Association canadienne du droit de l'environnement.

-30-

Pour plus de détails ou pour obtenir une entrevue, veuillez joindre :

Fe de Leon, Association canadienne du droit de l'environnement, (416) 960-2284, poste 223; (416) 624-6758 (cellulaire)
Jennifer Foulds, Défense environnementale, (416) 323-9521, poste 232; (647) 280-9521 (cellulaire)